

FICHE DE POSTE

Poste	SERVICE DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION
Rattachement hiérarchique	DIRECTION DE LA PLANIFICATION DIVISION DES SECTEURS D'INFRASTRUCTURE ECONOMIQUE
Mission	Contribuer à l'élaboration, au suivi et évaluation des stratégies et des programmes du développement durable et mener les études nécessaires.
Domaine de Compétence	Planification, suivi et évaluation des politiques et programmes de développement économique, social et environnement.

ACTIVITES PRINCIPALES

- Suivi de la mise en œuvre des objectifs du développement durable ;
- Participation aux réunions des commissions parlementaires relatives à la loi des finances ou traitant de questions relevant des secteurs des télécommunications et des technologies de l'information ;
- Contribution, avec les départements concernés, aux travaux d'élaboration des stratégies et des programmes du développement des secteurs concernés ;
- Participation aux comités de suivi des études lancés par les départements concernés ;
- Examen et exploitation des rapports d'activité et des rapports des conseils d'administration des institutions relevant des secteurs concernés ;
- Réalisation des études et analyses relatives aux secteurs des télécommunications et technologie de l'information et de l'économie du savoir.

COMPETENCES REQUISES

type	contenu
savoir	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Economie de développement ⇒ Analyse statistiques ⇒ Planification stratégique ⇒ Méthodologie d'évaluation des politiques et programmes publics ; ⇒ Utiliser l'outil informatique ;
Savoir- faire	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Analyser et interpréter des données ; ⇒ Animer une réunion ; ⇒ Rédiger des rapports et des comptes rendus ⇒ Sens de responsabilité ;
Savoir- être	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Esprit d'analyse et de synthèse ; ⇒ Créativité ; ⇒ Sens de l'observation ; ⇒ Sens du contact ;